

## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Liège - division Namur

№ 03 NOV. 2017

Pour Gigeffier

N° d'entreprise : 0505.729.393

Dénomination

(en entier): Water Bus Family ASBL

(en abrégé): WBF ASBL

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue Elveau 5 5140 Sombreffe

Objet de l'acte: Dissolution et liquidation

Procès-Verbal

d' Assemblée Générale extraordinaire

Water bus family Association Sans But Lucratif 5, rue Elveau 5140 Sombreffe BE 0505729393

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de dissolution tenue à Sombreffe le 9/10/2017 à 13h

## Présences

- Pletinckx Anne-Sophie
- Delfosse Eric

## Absent

-Ngagne Gueye

Après avoir constaté que l'Assemblée était en nombre pour siéger, le Président de séance ouvre la séance à 13 H.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire

Le président de séance expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1.Démission des administrateurs
- 2.Dissolution de l'ASBL
- 3.Les Actives de L'ASBL
- 1. Démission d'administrateurs

L'Assemblée Générale PREND ACTE de la démission de Monsieur Delfosse Eric domicilié à chaussée de Gembloux 28c à 5140 Sombreffe né à Namur, de son mandat d'administrateur et de son poste de président, cette démission prenant effet immédiatement.

Résèrvé au Moniteur belge

Volet B - Suite 🔍

L'Assemblée générale PREND ACTE de la démission de Madame Pletinckx Anne-Sophie domicilié a rue ELveau 5 à 5140 Sombreffe née à Ottignies, de son mandat d'administrateur, cette démission prenant effet immédiatement.

2.Dissolution de l'ASBL

L'Assemblée Générale DECIDE à l'unanimité de dissoudre l'ASBL Water Bus Family pour les raisons

-Impossibilité de poursuivre le but social de l'asbl

3. Les actifs

L'ASBL ne possède aucun actif, donc aucune distribution ne pourra être faite, par conséquence nous ne nommons pas de liquidateur.

Les administrateur s'engage à conserver les compte de l'ASBL pendnats 10 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le Secrétaire lit le procès-verbal de l'Assemblée Générale, lequel est signé par les membres et mandataires qui en expriment le désir, ainsi que par le Président et le Secrétaire, ou par le Président de séance et un administrateur.

Delfosse Eric Président de Séance Pletinckx Anne-Sophie Administrateur